

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18667**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels, spécialité Métiers du Web et du commerce électronique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels sont des informaticiens spécialistes en gestion et développement de nouvelles ressources technologiques. Le développeur Web met en place, gère et maintient des sites internet ou intranet, dédiés ou non au commerce électronique, et développe et déploie des applications sur internet.

Etre capable d'analyser une situation et de développer l'application logicielle correspondante.

Savoir créer des sites et applications Web respectueuses des standards

Savoir mettre en place une stratégie marketing permettant de faire vivre les sites développés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- TPE, PME-PMI ;
- Services informatiques d'entreprises moyennes ou grandes ;
- Centres de Ressources Informatiques des Administrations et des Universités ;
- Consulting.
- Développeur Web
- Analyste-programmeur
- Chef de projet ou responsable informatique (dans les PME)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation se déroule sur une durée de 12 mois de fin septembre à mi septembre de l'année suivante. A partir de début mai, les étudiants partent en stage dans l'entreprise d'accueil.

La Licence Professionnelle SIL métiers du Web et du Commerce Electronique est attribuée aux étudiants ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des huit unités d'enseignement et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet industriel et du stage. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement d'une part, et les unités d'enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire sur l'année universitaire en cours uniquement.

L'évaluation des étudiants se fait sous la forme du contrôle continu : projets à rendre, contrôles sur papier, soutenances. En ce qui concerne l'évaluation du projet industriel et du mémoire, il est basé sur un rapport, une soutenance et une évaluation du travail réalisé par un jury.

UE 1 Formation générale : Anglais, Expression-Communication, Droit de l'Informatique, Conduite de Projets (8 ECTS)

UE 2 Adaptation : modules de mise à niveau affectés selon le diplôme d'origine de l'étudiant (4 ECTS)

UE 3 Web 1 : xHTML, CSS, Javascript, Flex/Flash (7 ECTS)

UE 4 Programmation Par Objets : Java, J2EE, Servlets, JSP (7 ECTS)

UE 5 Marketing et Communication : Marketing électronique, Analyse de sites (7 ECTS)

UE 6 Web 2 : ASP, PHP, Frameworks et Services Web (7 ECTS)

UE 7 Projet Industriel (8 ECTS)

UE 8 Stage (12 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X

Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](http://www.univ-lorraine.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Metz

Historique de la certification :